

Je soussigné(e) : M^{me} M. NOM PRÉNOM DATE DE NAISSANCE _ / _ / _

☎ Fixe 📱 Portable @ E-mail

Enseigne Commerciale

Société (Raison Sociale)

Forme juridique Entreprise individuelle EIRL EURL SARL SNC Autres

N° SIRET

▶ **ADRESSE PROFESSIONNELLE**

.....
.....
.....

CP Ville

▶ **ADRESSE PERSONNELLE**

.....
.....
.....

CP Ville

Souhaitez-vous recevoir vos courriers à votre adresse : Professionnelle Personnelle

▶ **ACTIVITÉ(S) EXERCÉE(S)**

.....
.....
.....

Code APE

Date de début d'activité _ / _ / _

Création Reprise

Activité ambulante Oui Non Mixte

RÉGIME D'IMPOSITION

- Impôt sur le Revenu
- Impôt sur les Sociétés
- Micro-entreprise (BIC-BNC)

CATÉGORIE FISCALE BIC

- RS sur Option
- RS de Droit
- RN sur Option
- RN de Droit

CATÉGORIE FISCALE BNC

- Déclaration contrôlée sur Option
- Déclaration contrôlée de Droit

DÉCLARATION TVA

- CA 3
- CA 12
- Franchise
- Exonéré

Adhésion à l'OGA DE CORNOUAILLE ET D'ARMOR pour l'exercice du : au

1^{ère} Adhésion à un OGA

▶ **SI VOUS AVEZ RECOURS À UN EXPERT COMPTABLE**

Nom du cabinet

Adresse :

.....

.....

Nom du collaborateur chargé du dossier :

.....

E-mail

Transfert d'un autre OGA

▶ **TRANSFERT**

Je déclare cesser mon adhésion au Centre de Gestion Agréé de :

.....

Adresse :

.....

À compter du

Pour adhérer, le même jour à l'OGA de Cornouaille et d'Armor

Je déclare avoir pris connaissance de mes engagements et des autorisations données tels qu'indiqués au verso du présent bulletin et donne mon adhésion à l'OGA DE CORNOUAILLE ET D'ARMOR

Signature précédée de la mention manuscrite « LU ET APPROUVÉ »

Fait à le

Sont membres adhérents en qualité de bénéficiaires les personnes physiques ou morales qui ont pris l'engagement de verser, chaque année, le montant de la cotisation qui sera fixée par le Conseil d'Administration.

► L'ADHÉSION AU CENTRE IMPLIQUE POUR LES MEMBRES ADHÉRENTS BÉNÉFICIAIRES :

- L'engagement de produire à la personne ou à l'organisme chargé de tenir et de présenter leurs documents comptables tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de leur exploitation,
- L'obligation de communiquer au Centre la liasse fiscale ainsi que tous les documents annexes ainsi que tout document sollicité par l'organisme dans le cadre des contrôles réalisés en application de l'article 1649 quater E du CGI,
- L'obligation pour les BNC de souscrire à l'engagement pris par l'organisme d'améliorer la connaissance des revenus de ses ressortissants, conformément au décret 97-1520 du 31/12/1977 et à l'article 1649 quater F du CGI,
- L'obligation de répondre aux demandes d'information adressées par l'organisme en vue de s'assurer de la régularité des déclarations de résultats et également de procéder aux rectifications demandées par le centre dans le cadre de cet examen,
- L'obligation de signer la convention de transfert des données comptables et fiscales (TDFC) avec la DGFIP, de donner mandat à un partenaire EDI et d'en informer son organisme agréé,
- L'engagement d'informer la clientèle par l'apposition d'une affichette, par la reproduction dans la correspondance et sur les documents professionnels adressés ou remis aux clients, de leur appartenance comme membre actif d'un Centre Agréé et de leur acceptation des règlements des sommes dues par chèques libellés à leur nom ou par carte bancaire.

En cas de manquements graves ou répétés aux engagements ou obligations sus-énoncés, l'adhérent sera exclu du Centre. Il devra être mis en mesure, avant toute décision d'exclusion, de présenter sa défense sur les faits qui lui sont reprochés.

La qualité de membre de l'Association se perd en cas de :

- Décès pour les personnes physiques ou dissolution pour les personnes morales,
- Démission notifiée par écrit,
- Perte de la qualité ayant permis l'inscription,
- Radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave ou non respect des engagements et obligations.

► JE M'ENGAGE :

- À respecter les statuts et règlement intérieur de l'OGA de Cornouaille et d'Armor à ma disposition au siège de l'Association, ainsi que les textes législatifs réglementaires relatifs aux Organismes Agréés.
- À informer l'OGA de Cornouaille et d'Armor de tout évènement de nature à entraîner une quelconque modification dans l'exercice de mon activité,
- À m'acquitter de la cotisation annuelle à réception de la facture et dont le montant et l'appel à règlement sont décidés par le Conseil d'Administration.

► J'AUTORISE L'OGA DE CORNOUAILLE ET D'ARMOR :

- À intégrer dans sa base de données l'ensemble des éléments transmis à l'effet d'établir des statistiques,
- À télétransmettre mon attestation d'adhésion annuelle et mon compte rendu de mission au CSI de Strasbourg.

► PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données nominatives personnelles recueillies par l'OGA de Cornouaille et d'Armor sont traitées par l'Organisme Agréé et ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Les données collectées vous concernant seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archives pendant un délai de 6 ans, à défaut de délais plus courts ou plus longs spécialement prévus par la législation. Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification et limitation ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

► OBLIGATIONS FISCALES DE PAIEMENT

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par le Centre. Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse internet <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>